

UNCCD COP 16 : 2-13 décembre 2024 : unccd.int/cop16

EMBARGO : dimanche 1er décembre 2024, à 12h GMT

Contactés médias :

- **Fragkiska Megaloudi** : +30 6945547877 (WhatsApp), fmegaloudi@unccd.int
- **Juliane Otto** : +49 331 288 2492, jotto@pik-potsdam.de
- **Terry Collins** : +1-416-878-8712, tc@tca.tc

Des auteurs et experts sont disponibles pour des interviews en amont de l'événement.

Le rapport complet est disponible en avant-première pour les médias :

<https://bit.ly/3OmArry>

Limites planétaires : Faire face à la crise mondiale de la dégradation des terres

Points clés du rapport :

- La dégradation des terres compromet la capacité de la planète à soutenir l'humanité.
- L'incapacité à inverser cette tendance posera des défis aux générations futures.
- **7 des 9 frontières planétaires** sont affectées négativement par l'utilisation non durable des terres, soulignant leur rôle central dans les systèmes terrestres.
- L'agriculture est responsable de **23 %** des émissions de gaz à effet de serre, **80 %** de la déforestation, **70 %** de la consommation d'eau douce.
- La perte de forêts et l'appauvrissement des sols alimentent la faim, les migrations et les conflits.
- Une **transformation de l'utilisation des terres** est essentielle pour que l'humanité prospère dans les limites environnementales de la planète.

Un **nouveau rapport scientifique majeur** trace une voie urgente pour corriger la manière dont le monde produit sa nourriture et utilise les terres, afin d'éviter de compromettre irrémédiablement la capacité de la Terre à soutenir le bien-être humain et environnemental.

Ce rapport, produit sous la direction du professeur Dr Johan Rockström de l'Institut de Potsdam pour la recherche sur l'impact climatique (PIK), en collaboration avec la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (CNULCD), est publié alors que près de 200 États membres de la CNULCD débutent le sommet de la COP16 lundi à Riyad, en Arabie Saoudite.

La terre, fondation de la stabilité de la planète souligne le rapport. Il fait savoir que la terre régule le climat, préserve la biodiversité, maintient les systèmes d'eau douce et fournit des ressources vitales telles que la nourriture, l'eau et les matières premières. Intitulé « *Retour au précipice : Transformer la gestion des terres pour rester dans les limites planétaires* », ce rapport s'appuie sur environ **350 sources** pour examiner la dégradation des terres et les opportunités d'action dans le cadre des limites planétaires.

Cependant, la déforestation, l'urbanisation et l'agriculture non durable provoquent une dégradation des terres à une échelle mondiale sans précédent, menaçant non seulement divers éléments des systèmes terrestres, mais également la survie humaine.

La détérioration des forêts et des sols affaiblit aussi la capacité de la Terre à faire face aux crises climatiques et de biodiversité, ce qui, à son tour, accélère la dégradation des terres dans un cycle vicieux d'impacts.

« Si nous ne reconnaissons pas le rôle central des terres et n'agissons pas de manière appropriée, les conséquences se répercuteront sur tous les aspects de la vie, aggravant les difficultés pour les générations futures », a déclaré Ibrahim Thiaw, Secrétaire exécutif de la CNULCD.

Aujourd'hui déjà, la dégradation des terres perturbe la sécurité alimentaire, pousse aux migrations et alimente les conflits.

La superficie mondiale touchée par la dégradation des terres – environ **15 millions de km²**, soit plus que la superficie de l'Antarctique ou presque celle de la Russie – augmente chaque année d'environ **1 million de km²**.

Les limites planétaires

Le rapport, téléchargeable après la levée de l'embargo sur www.unccd.int et via [ce lien](#), situe les problèmes et les solutions potentiels liés à l'utilisation des terres dans le cadre scientifique des **limites planétaires**, qui ont gagné une importance politique rapide depuis leur introduction il y a 15 ans.

Ces limites définissent neuf seuils critiques essentiels à la stabilité de la Terre. L'utilisation ou la mauvaise gestion des terres par l'humanité affecte directement **sept de ces limites**, notamment le changement climatique, la perte d'espèces, la viabilité des écosystèmes, les systèmes d'eau douce et la circulation des éléments naturels tels que l'azote et le phosphore.

Alarmant : **six de ces limites ont déjà été dépassées** et deux autres approchent de leurs seuils critiques (l'acidification des océans et la concentration d'aérosols dans l'atmosphère). Seule la

limite relative à l’ozone stratosphérique reste dans un espace « sûr », grâce au traité de 1989 visant à réduire les produits chimiques appauvrissant la couche d’ozone.

« L’objectif du cadre des limites planétaires est de fournir une mesure pour assurer le bien-être humain dans les limites écologiques de la Terre », a déclaré Johan Rockström, auteur principal de l’étude fondatrice de ce concept en 2009.

« Nous sommes au bord d’un précipice et devons décider si nous faisons marche arrière pour agir de manière transformative, ou si nous poursuivons sur une voie de changements environnementaux irréversibles », a-t-il ajouté.

Le rapport établit comme référence l’étendue des forêts mondiales avant l’impact humain significatif. **Un taux de couverture forestière supérieur à 75 %** maintient un espace sûr, mais celui-ci a déjà été réduit à **60 % de sa superficie d’origine**, selon la dernière mise à jour du cadre des limites planétaires par Katherine Richardson et ses collègues.

Jusqu’à récemment, les écosystèmes terrestres absorbaient près d’un tiers des émissions de CO₂ causées par l’homme, même si ces émissions augmentaient de moitié. Cependant, au cours de la dernière décennie, la déforestation et le changement climatique ont réduit de **20 %** la capacité des arbres et des sols à absorber l’excès de CO₂.

Pratiques agricoles non durables

L’agriculture conventionnelle est le principal responsable de la dégradation des terres, contribuant à la déforestation, à l’érosion des sols et à la pollution. Les pratiques d’irrigation non durables épuisent les ressources en eau douce, tandis que l’utilisation excessive d’engrais à base d’azote et de phosphore déstabilise les écosystèmes.

Les sols dégradés réduisent les rendements agricoles et la qualité nutritionnelle, impactant directement les moyens de subsistance des populations vulnérables. Parmi les effets secondaires figurent une dépendance accrue aux intrants chimiques et une conversion accrue des terres pour l’agriculture.

Le tristement célèbre *Dust Bowl* des années 1930 a résulté de changements à grande échelle dans l’utilisation des terres et d’une conservation inadéquate des sols.

Aujourd’hui, les zones sensibles à la dégradation des terres proviennent de la production agricole intensive et de la forte demande en irrigation, notamment dans les régions arides comme l’Asie du Sud, le nord de la Chine, les Grandes Plaines des États-Unis, la Californie et la Méditerranée.

Pendant ce temps, le changement climatique – qui a déjà dépassé sa propre limite planétaire – accélère la dégradation des terres à travers des événements météorologiques extrêmes, des sécheresses prolongées et des inondations intensifiées. La fonte des glaciers de montagne et les cycles d’eau modifiés augmentent les vulnérabilités, particulièrement dans les régions arides.

L’urbanisation rapide aggrave ces défis, contribuant à la destruction des habitats, à la pollution et à la perte de biodiversité.

Les impacts de la dégradation des terres touchent de manière disproportionnée les pays tropicaux et à faible revenu, à la fois parce qu’ils disposent de moins de résilience et parce que les impacts sont concentrés dans les régions tropicales et arides. Les femmes, les jeunes, les peuples autochtones et les communautés locales subissent également les conséquences les plus lourdes. Les femmes font face à une augmentation de la charge de travail et des risques pour la santé, tandis que les enfants souffrent de malnutrition et de reculs éducatifs.

Une gouvernance faible et la corruption aggravent ces défis. La corruption favorise la déforestation illégale et l’exploitation des ressources, perpétuant les cycles de dégradation et d’inégalités.

Selon l’initiative Prindex, près d’un milliard de personnes n’ont pas de droits fonciers sécurisés, les taux les plus élevés se trouvant en Afrique du Nord (28 %), en Afrique subsaharienne (26 %), ainsi qu’en Asie du Sud et du Sud-Est. La crainte de perdre son logement ou sa terre compromet les efforts visant à promouvoir des pratiques durables.

Les subventions agricoles encouragent souvent des pratiques nocives, alimentant la surutilisation de l’eau et les déséquilibres biogéochimiques. Aligner ces subventions sur les objectifs de durabilité est crucial pour une gestion efficace des terres.

De 2013 à 2018, plus de 500 milliards de dollars ont été dépensés en subventions agricoles dans 88 pays, selon un rapport de la FAO, du PNUD et du PNUE publié en 2021. Près de 90 % de ces subventions ont soutenu des pratiques inefficaces et injustes qui ont nui à l’environnement.

Actions transformatrices

Des actions transformatrices pour lutter contre la dégradation des terres sont nécessaires pour revenir à un espace opérationnel sûr dans les limites planétaires liées aux terres. Tout comme les limites planétaires sont interconnectées, les actions pour empêcher ou ralentir leur dépassement doivent l’être également.

Les principes d'équité et de justice sont essentiels pour concevoir et mettre en œuvre des actions transformatrices afin d'arrêter la dégradation des terres, en veillant à ce que les avantages et les charges soient équitablement répartis.

La réforme agricole, la protection des sols, la gestion des ressources en eau, les solutions numériques, les chaînes d'approvisionnement durables ou « vertes », la gouvernance foncière équitable ainsi que la protection et la restauration des forêts, des prairies, des savanes et des tourbières sont cruciales pour stopper et inverser la dégradation des terres et des sols.

L'agriculture régénératrice est définie principalement par ses résultats, notamment l'amélioration de la santé des sols, le stockage du carbone et l'amélioration de la biodiversité. L'agroécologie met l'accent sur une gestion holistique des terres, incluant l'intégration de la foresterie, des cultures et de la gestion du bétail.

La régénération des bois, l'agriculture sans labour, la gestion des nutriments, l'amélioration du pâturage, la conservation et la collecte de l'eau, l'irrigation efficace, l'interculture, les engrais organiques, une meilleure utilisation du compost et du biochar – peuvent tous améliorer la teneur en carbone des sols et augmenter les rendements.

Les savanes sont gravement menacées par la dégradation des terres induite par l'homme, alors qu'elles sont essentielles pour le bien-être écologique et humain. Elles abritent une grande partie de la biodiversité et du carbone, couvrant 20 % de la surface terrestre de la planète, mais elles disparaissent de plus en plus au profit de l'expansion des terres agricoles et de l'afforestation mal conçue.

Actuellement, le taux d'extraction des eaux souterraines dépasse leur recharge dans 47 % des aquifères mondiaux, ce qui rend cruciale une irrigation plus efficace pour réduire l'utilisation agricole de l'eau douce.

À l'échelle mondiale, le secteur de l'eau doit continuer de passer des infrastructures « grises » (barrages, réservoirs, canaux, usines de traitement) aux infrastructures « vertes » (reforestation, restauration des plaines inondables, conservation des forêts ou recharge des aquifères).

Une distribution plus efficace des engrais chimiques est également essentielle : actuellement, seulement 46 % de l'azote et 66 % du phosphore appliqués comme engrais sont absorbés par les cultures. Le reste s'écoule dans les eaux douces et les zones côtières, avec des conséquences graves pour l'environnement.

Nouvelles technologies

Les nouvelles technologies, associées aux mégadonnées et à l'intelligence artificielle, ont permis des innovations telles que l'agriculture de précision, la télédétection et les drones capables de détecter et de combattre la dégradation des terres en temps réel. Les avantages incluent également l'application précise de l'eau, des nutriments et des pesticides, ainsi que la détection précoce des ravageurs et des maladies.

Plantix, une application gratuite disponible en 18 langues, peut détecter près de 700 ravageurs et maladies sur plus de 80 cultures différentes. Les cuiseurs solaires améliorés peuvent fournir des sources de revenus supplémentaires aux ménages, améliorer les moyens de subsistance et réduire la dépendance aux ressources forestières.

Une action réglementaire, une gouvernance foncière renforcée, la formalisation des droits fonciers et une meilleure transparence des entreprises sur les impacts environnementaux sont également nécessaires.

De nombreux accords multilatéraux sur les changements liés aux systèmes fonciers existent, mais ils n'ont en grande partie pas atteint leurs objectifs. La Déclaration de Glasgow pour arrêter la déforestation et la dégradation des terres d'ici 2030, signée par 145 pays lors du sommet climatique de Glasgow en 2021, n'a pas empêché l'augmentation de la déforestation depuis.

Protéger les tourbières intactes et réhumidifier 60 % de celles déjà dégradées pourraient transformer ces écosystèmes en un puit net, ou une éponge, de gaz à effet de serre d'ici la fin du siècle. Actuellement, les tourbières endommagées sont responsables de 4 % à 5 % des émissions mondiales de GES, selon l'UICN.

(*) Les références complètes figurent dans le rapport.

Résultats de recherches récentes en chiffres :

- **7 sur 9** : Limites planétaires affectées par l'utilisation des terres, soulignant son rôle central dans les systèmes terrestres.
- **60 %** : Couverture forestière mondiale restante, bien en deçà de la limite sécuritaire de 75 %.
- **15 millions de km²** : Surface des terres dégradées, soit plus que la taille de l'Antarctique, augmentant de 1 million de km² chaque année.
- **20 %** : Surface terrestre couverte par les savanes, désormais menacées par l'expansion des terres agricoles et des projets de boisement mal conçus.
- **46 %** : Surface terrestre mondiale classée comme zones arides, abritant un tiers de l'humanité ; 75 % de l'Afrique est constituée de zones arides.

- **90 %** : Part de la déforestation récente directement causée par l'agriculture, dominée par l'expansion des cultures en Afrique/Asie et le pâturage en Amérique du Sud.
- **80 %** : Contribution de l'agriculture à la déforestation mondiale ; 70 % de l'utilisation des ressources en eau douce.
- **23 %** : Émissions de gaz à effet de serre provenant de l'agriculture, de la foresterie et de l'utilisation des terres.
- **50 % contre 6 %** : Part des émissions agricoles dues à la déforestation dans les pays à faible revenu contre les pays à revenu élevé.
- **46 % / 66 %** : Efficacité des engrais pour l'azote et le phosphore ; le reste s'écoule avec des conséquences graves.
- **2 700+** : Politiques nationales traitant de la pollution par l'azote, tandis que le phosphore est largement négligé.
- **10 %** : Part des terres arables mondiales cultivées avec des cultures génétiquement modifiées en 2018, principalement du soja (78 %), du coton (76 %) et du maïs (30 %).
- **11 700 ans** : Durée de la période de l'Holocène, pendant laquelle la température de la Terre variait dans une étroite plage de 0,5°C, avant une hausse de 1,3°C depuis le milieu du XIXe siècle.
- **1/3** : CO₂ anthropique absorbé chaque année par les écosystèmes terrestres.
- **25 %** : Part de la biodiversité mondiale trouvée dans les sols.
- **20 %** : Déclin de la capacité des arbres et des sols à absorber le CO₂ depuis 2015, attribué au changement climatique.
- **3 %** : Part d'eau douce dans l'eau terrestre, principalement piégée dans les calottes glaciaires et les nappes souterraines.
- **50 %+** : Grandes rivières mondiales perturbées par la construction de barrages.
- **47 %** : Aquifères épuisés plus rapidement qu'ils ne se reconstituent.
- **1 milliard** : Personnes ayant des droits fonciers précaires, craignant de perdre leurs logements ou leurs terres (par exemple, 28 % au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, 26 % en Afrique subsaharienne).
- **1 sur 5** : Personnes dans le monde ayant payé des pots-de-vin pour des services fonciers en 2019, atteignant 1 sur 2 en Afrique subsaharienne.
- **500 milliards USD+ (2013–2018)** : Subventions agricoles dans 88 pays, dont 90 % ont alimenté des pratiques inefficaces et nuisibles.

- **200 milliards USD/an** : Financement public et privé pour des solutions basées sur la nature, contrebalancé par 7 000 milliards USD/an finançant des dommages environnementaux.
- **145** : Nations ayant promis en 2021 d'arrêter la déforestation d'ici 2030 ; mais la perte de forêts s'est poursuivie depuis.

La 16e session de la Conférence des Parties (COP 16) de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (CNULD) se tiendra à Riyad, en Arabie Saoudite, du 2 au 13 décembre 2024. Thème : « Nos Terres, Notre Avenir » www.unccd.int/cop16

La COP est l'organe décisionnel principal des 197 Parties de la CNULD – 196 pays et l'Union européenne.

La CNULD, la voix mondiale des Terres, est l'un des trois principaux traités des Nations Unies connus sous le nom de Conventions de Rio, aux côtés du climat et de la biodiversité, qui ont récemment conclu leurs réunions (COP) à Cali, en Colombie et à Bakou, en Azerbaïdjan respectivement.

Coïncidant avec le 30e anniversaire de la CNULD, la COP 16 sera la plus grande conférence des Nations Unies sur les Terres à ce jour, et la première COP de la CNULD organisée dans la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord, qui connaît de première main les impacts de la désertification, de la dégradation des terres et de la sécheresse.

La COP 16 marque un engagement mondial renouvelé pour accélérer l'investissement et l'action en faveur de la restauration des terres et du renforcement de la résilience à la sécheresse au profit des populations et de la planète.

Conférence de presse d'ouverture de la COP 16 :

Lundi 2 décembre à 13h15, heure locale (10h15 GMT), Salle de conférence de presse (MET-17), diffusée en direct via UN Web TV : <https://webtv.un.org/en>

Kit média de la CNULD COP16 et autres ressources : www.unccd.int/cop16/media-information

Points forts des actualités de la COP 16 :

- Rapport spécial sur les terres : Johan Rockstrom, directeur de l'Institut Potsdam pour la recherche sur l'impact climatique (PIK) (2 décembre)

- Lancement du Partenariat mondial pour la résilience à la sécheresse à Riyad (2 décembre)
- Lancement de l'Observatoire international de la résilience à la sécheresse (2 décembre)
- Lancement de l'Atlas mondial de la sécheresse (2 décembre)
- Lancement du rapport : Investir dans l'avenir des terres : évaluer les besoins de financement pour la restauration des terres et la résilience à la sécheresse (3 décembre)

Dialogues ministériels :

- Instruments politiques pour la gestion proactive de la sécheresse (2 décembre)
- Libérer les financements publics et privés pour la restauration des terres et la résilience à la sécheresse (3 décembre)
- Impacts de la dégradation des terres et de la sécheresse sur la migration forcée, la sécurité et la prospérité (3 décembre)

Programme complet de la COP 16, piste de négociation et agenda d'action :

unccd.int/media/50289/open

Accréditation :

<https://indico.un.org/event/1005866/registrations/15631>